

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 MARS 2019 à 18 H 30

**PRESENTS :** M. Patrick VERGEZ, M. William JULLIEN, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Corine VALADE, Mme Nelly VERGEZ, M. Pierre ROBINET, M. Jacques SALLEE, Mme Corine ROUFFAUD, Mme Rebecca HARRINGTON, Mme Sandra TOURNAIRE, M. Bernard DEBOISSY, Mme Marie-Thérèse BARBIER.

**Absents excusés :** M. Frédéric CHAUMET, Mme Hélène FOISSARD qui a donné pouvoir à Madame Rebecca HARRINGTON

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Viaux trésorier, pour sa présence à la réunion.

### **DROIT DE PREEMPTION**

Vente d'un bien, appartenant à Madame Marilyn EVANS – 43 Bis Rue de la Croix de Quart à Villebois-Lavalette – surface au sol de 229 m2 :

Cadastré AM N° 245, Vendu pour 151 000.00 € à Madame Marie MOREHEN, domiciliée à Chestnut Barn – Syerston Hall Park – Newark NG23 5 NL (Royaume Uni).

**Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.**

### **PROGRAMMATION FINANCIERE MAISON DE SANTE**

Il est nécessaire de d'effectuer un vote en autorisation de programme et crédit de paiement pour monter le dossier de la maison de santé.

Montant global de l'opération 1 112 045.00 €.

Je vous propose d'ouvrir des crédits à hauteur de 409 000.00 € sur 2019 et 703 045.00 €

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

De plus, nous devons contracter un emprunt de 250 000.00 € sur 20 ans.

Nous avons demandé plusieurs propositions (Crédit Agricole, Caisse des Dépôts, Caisse d'Epargne, Crédit Mutuel, La Poste).

C'est la proposition du Crédit Agricole qui est la meilleure et la plus adaptée à notre projet soit : 250 000.00 € au taux de 1.75 ou 1.76 % sur 20 ans.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

**TRAVAUX EGLISE SAINT-ROMAIN – DEMANDE DE SUBVENTION A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC)**

Je vous rappelle que nous avons déposé des dossiers de demande de subventions, suite au diagnostic des travaux à effectuer à l'Eglise Saint-Romain. Le cabinet Dodeman nous avait fait l'estimation générale des travaux restant à faire. Le montant des travaux pour 2019 est de 57 000.00 € HT.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles nous propose 25 % du montant HT des travaux soit 14 250.00 €.

Le Conseil Départemental devrait suivre la décision de la DRAC et par conséquent nous octroyer 25 % du montant HT soit 14 250.00 €.

Pour ce qui concerne la Région Nouvelle Aquitaine ils attendent la décision de la DRAC et du Département.

Nous devons donc valider la proposition de la DRAC afin de poursuivre nos demandes de financement.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

Monsieur Viaux présente les Comptes de Gestion 2018 ainsi que les Comptes Administratifs, ASSAINISSEMENT COMMUNE correspondants.

Vote des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs :

**VOTE COMPTE DE GESTION COMMUNE**

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

**VOTE DE GESTION ASSAINISSEMENT**

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

Je vous propose de nommer Madame Corine VALADE adjointe aux finances en tant que Présidente pour le vote des Comptes administratifs.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

**M. Patrick VERGEZ se retire de la salle.**

**M. Frédéric Chaumet arrive à 19 H 03.**

**VOTE COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE**

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

**VOTE COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT**

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

Après avoir validé les comptes administratifs le conseil doit valider les résultats.

Résultat Budget assainissement 2018 : - 18 347.68 € (cumulé 89 085.691€)

Il est proposé de reporter 89 085.91 € en recettes de fonctionnement.

Résultat Budget commune 2018 : + 114 849.42 € (cumulé 323 937.28 €)

Il est proposé de reporter 291 800.60 € en recettes de fonctionnement au 002 et d'affecter 32 136.68 € en recettes d'investissement au compte 1068.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

#### **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS ASSAINISSEMENT ET COMMUNE :**

Avant de présenter les budgets primitifs, je vous propose de voter les mêmes taux d'imposition en 2019 qu'en 2018 et par conséquent de ne procéder à aucune augmentation.

Taxe d'Habitation	8.91 %
Taxe Foncière bâti	17.28 %
Taxe Foncière non bâti	42.11 %

Le montant total des impositions perçu par la commune sera de 226 008.00 € environ.

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

Présentation des Budgets Primitifs.

#### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

**Madame Corine ROUFFAUD s'absente et donne un pouvoir à Mme Sandra TOURNAIRE**

#### **BUDGET COMMUNE**

**Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité.**

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

- Bilan 1ères foulées Villebois du 18 novembre 2018
- Chorale église dimanche prochain

La séance est levée à 19 H 30. Prochaine réunion du conseil le 8 AVRIL 2019 à 18 H 30.